



## AVIS PUBLIC

### CHANGEMENT DE DATE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE MARS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU

Je soussignée donne avis que, conformément à la résolution n° 2018-12-340, la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu devant avoir lieu le 5 mars **aura lieu le mardi 12 mars 2019, à 19h30**, au centre communautaire Chapdelaine, situé au 878 rue Saint-Pierre, Saint-Roch-de-Richelieu.

DONNÉ À SAINT-ROCH-DE-RICHELIEU, ce 28<sup>ième</sup> jour de février 2019

A handwritten signature in cursive script that reads "G. Pelletier".

Guylaine Pelletier,  
Directrice générale adjointe